commune de Chaponost

Règlement du marché des créateurs

PREAMBULE :
La commune de Chaponost organise un marché des créateurs **le dimanche 20 décembre 2026**.
Il est réservé aux créateurs et artisans professionnels (SIRET obligatoire) qui s'engagent à ne vendre que des produits et créations **non alimentaires** issus exclusivement de leur propre travail de production, de transformation, de création. Tout acte de revente est strictement interdit.

ARTICLE 1 : INSCRIPTION
Le candidat s'engage à envoyer, **avant le 22 novembre 2026**, le dossier d'inscription complet composé :

- Du formulaire d'inscription dûment complété, daté et signé,
- Du présent règlement daté, signé et portant la mention « Lu et approuvé »,
- Du règlement par chèque à l'ordre du Trésor public,
- D'une attestation d'assurance Responsabilité civile professionnelle en cours de validité,
- D'un extrait KBIS ou d'une attestation d'inscription au registre des métiers.

Le nombre de places étant limité, les organisateurs se réuniront pour la sélection des candidats et les exposants retenus en seront informés par mail.

ARTICLE 2 : INSTALLATION ET HORAIRES
Les exposants du marché des créateurs pourront s'installer à partir de 8 h, après les forains du marché dominical. Les véhicules n'étant pas autorisés sur la surface d'exposition, il sera demandé aux exposants de décharger leur matériel et d'évacuer ensuite leur véhicule sur les parkings à l'extérieur de la manifestation.
L'organisateur met gracieusement à disposition des premiers exposants inscrits des barnums de dimension 3 x 3 m, tables et chaises. **Les exposants devront néanmoins assurer leur installation, désinstallation et rangement** dans le local prévu à cet effet. Les exposants qui ne pourront pas bénéficier d'un barnum mis à disposition par l'organisateur seront informés au préalable par mail.
L'exposant peut néanmoins emmener son propre matériel, sans dépasser 3 m linéaires.
La fin du marché est prévue à 13 h ; les emplacements devront être libérés à 13 h 30 au plus tard.
Chaque exposant s'engage à respecter les horaires, à ne pas partir avant la fin, à s'assurer de garder son emplacement propre tout au long de l'événement, ainsi qu'après le démontage du stand.

ARTICLE 3 : RESPONSABILITÉ
Les objets exposés demeurent sous l'entière et unique responsabilité de leur propriétaire. La surveillance est assurée par les exposants. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration pouvant survenir sur les stands et ne peuvent en aucun cas être tenus responsables.

ARTICLE 4 : RÈGLEMENT ET TARIF
Chaque exposant règlera le montant de son emplacement lors du dépôt du dossier d'inscription. Le règlement est à effectuer **par chèque à l'ordre du Trésor Public.** Si la candidature de l'exposant n'est pas retenue, le chèque sera détruit par l'organisateur. Si le créateur ne se présente pas le jour du marché, son chèque sera néanmoins encaissé.
Le tarif est de :

- 5,61 €, stand seul
- 8,81 €, stand avec électricité

…/…

ARTICLE 5 : ELECTRICITE

L'exposant est tenu de préciser sur le bulletin d'inscription ses besoins en électricité (nombre d'appareils et puissance). Il ne pourra en aucun cas brancher des appareils supplémentaires ou dépasser la puissance électrique demandée. L'exposant s'engage à n'utiliser que des appareils conformes aux normes. Il devra se munir de ses propres rallonges et prises ; aucun matériel électrique ne sera fourni par l'organisateur. Toute utilisation de groupe électrogène est interdite.

ARTICLE 6 : DROIT À L'IMAGE

L'exposant ne pourra s'opposer à la prise de photos de son stand et/ou de lui-même, ni à la diffusion de ces vues concernant la communication liée à la manifestation.

ARTICLE 7 : ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

La signature du présent règlement vaut pour acceptation des conditions du marché des créateurs.
L'organisateur s'engage à respecter ce règlement et se réserve le droit de faire quitter la manifestation à tout exposant qui enfreint ce dernier, sans remboursement ou dédommagement.

Je soussigné(e), M …… certifie avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à respecter celui-ci.

Fait à …… le …….

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »